



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du mardi 12 juillet 2016  
19 heures 00

-----

RJ/MG

N° 002036

Police Municipale -  
Campagne de  
stérilisation et  
d'identification des  
chats errants sur la  
commune d'Apt.

Affiché le :

VOTES POUR : 31

VOTES CONTRE : 0

ABSTENTION(S) : 0

Le mardi 12 juillet 2016 à 19 heures 00 le Conseil Municipal, convoqué le 6 juillet 2016, s'est réuni au nombre de ses membres prescrits par la Loi, dans la SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL, sous la Présidence de **Dominique SANTONI**, Maire.

**ETAIENT PRESENTS** : Mme Dominique SANTONI (Maire d'Apt), Mme Isabelle VICO (2e Adjointe), M. André LECOURT (3e Adjoint), Mme Emilie SIAS (4e Adjointe), M. Cédric MAROS (5e Adjoint), Mme Véronique ARNAUD-DELOY (6e Adjointe), M. Patrick ESPITALIER (7e Adjoint), Mme Marcia ESPINOSA (8e Adjointe), M. Yannick BONNET (9e Adjoint), Mme Isabelle TAILLIER (Conseillère Municipale), M. Frédéric SACCO (Conseiller Municipal), Mme Sandrine BEAUTRAIS (Conseillère Municipale), Mme Monique CARRETERO (Conseillère Municipale), M. Jean-Louis DE LONGEAUX (Conseiller Municipal), M. Sébastien CHABAUD (Conseiller Municipal), Mme Laurence GREGOIRE (Conseillère Municipale), M. Jean-Claude ALLAMANDI (Conseiller Municipal), Mme Amel EL BOUYOUSFI (Conseillère Municipale), Mme Fatima ARABI (Conseillère Municipale), M. Olivier CUREL (Conseiller Municipal), Mme Peggy RAYNE (Conseillère Municipale), M. Christophe CARMINATI (Conseiller Municipal), Mme Marie-Christine KADLER (Conseillère Municipale), M. Henri GIORGETTI (Conseiller Municipal), Mme Isabelle PITON (Conseillère Municipale)

**ONT DONNE PROCURATION** : M. Jean AILLAUD (1er Adjoint) donne pouvoir à Mme Emilie SIAS (4e Adjointe), M. Laurent DUCAU (Conseiller Municipal) donne pouvoir à Mme Véronique ARNAUD-DELOY (6e Adjointe), Mme Gaëlle LETTERON (Conseillère Municipale) donne pouvoir à M. Patrick ESPITALIER (7e Adjoint), Mme Isabelle MORARD-PONTET (Conseillère Municipale) donne pouvoir à M. Cédric MAROS (5e Adjoint), M. Jean-Louis CULO (Conseiller Municipal) donne pouvoir à M. Frédéric SACCO (Conseiller Municipal), M. Pascal CAUCHOIS (Conseiller Municipal) donne pouvoir à M. Jean-Louis DE LONGEAUX (Conseiller Municipal)

**ABSENTS** :

La séance est ouverte, Mme Amel EL BOUYOUSFI est nommée Secrétaire.

Il est important de maîtriser la prolifération des chats errants sur la commune afin de diminuer les nuisances relatives à ces derniers, et actuellement la commune ne dispose pas de convention de stérilisation et d'identification des chats errants.

La mise en place de cette convention vise à maîtriser les populations de chats errants sans propriétaire par le contrôle de leur reproduction.

Cette convention, établie entre la commune d'Apt et la Fondation 30 Millions d'Amis., représentée par son délégué Général Monsieur Jean-François LEGUEULLE, définit les obligations respectives des parties et le montant de la subvention allouée par la fondation.

L'exécution de cette mission s'effectuera en partenariat avec la S.P.C.A.L. (Secours - Protection - Capture - Animaux - Lançonnoise), avec laquelle nous avons une convention de capture des animaux domestiques sur le territoire de la commune d'Apt. La mise en place des cages, le transport des animaux capturés chez le vétérinaire désigné par la collectivité et la relâche sur le lieu de la capture seront exécutés par la SPCAL.

## **LE CONSEIL A L'UNANIMITE**

**APPROUVE** la convention à conclure avec la Fondation 30 Millions d'Amis., représentée par son délégué Général Monsieur Jean-François LEGUEULLE.

**PRECISE** que la fondation prend en charge les frais de stérilisation et de tatouage des chats errants à hauteur de 80 € (quatre-vingt euro) pour une ovariectomie et un tatouage et 60 € (soixante euro) pour une castration et un tatouage.

**AUTORISE** Madame Le Maire à signer ladite convention et toutes pièces relatives à cette opération.

**POUR EXTRAIT CONFORME**

**LE MAIRE**  
**Dominique SANTONI**